

Filières	Type d'Espace, Site ou Itinéraire	Bénéficiaires	Dépenses éligibles (investissement)	Plafond de dépenses subventionnables	Taux d'aide maximum
Randonnée pédestre	<b>Réseau d'itinéraire de petite randonnée pédestre</b>  Un réseau est composé d'itinéraires qualitatifs de niveaux variés et répondant au label « Allier Pleine Nature » (détails auprès du service instructeur)	EPCI	<b>Création ou aménagement du réseau</b> Débalisage d'anciens parcours, ouverture et débroussaillage de chemins, équipements légers d'accessibilité et de sécurité	15 000 €	50 % max
			<b>Balilage et signalétique par itinéraire</b> Flèches directionnelles, panneaux points de départ et porte d'entrée en conformité avec la charte du balilage FFRP et la charte départementale	2 000 €	50 % max
			<b>Aide à l'entretien des parcours du réseau d'itinéraires</b> Mobilisable une fois tous les 5 ans	5 000 €	30 % max
			<b>Aide exceptionnelle d'entretien des parcours du réseau d'itinéraires (événement climatique majeur...)</b> Mobilisable une fois tous les 5 ans	5 000 €	30 % max
	<b>GR®, GRP® et grands itinéraires</b>  Grands parcours labellisés par la FFRP ou Itinéraires culturels reposant sur un comité d'itinéraire	EPCI et associations	<b>Création ou aménagement de l'itinéraire</b> Débalisage d'anciens parcours, ouverture et débroussaillage de chemins, équipements légers d'accessibilité et de sécurité, balilage et signalétique de l'itinéraire en conformité avec la charte FFRP	15 000 €	50 % max
			<b>Aide à l'entretien d'un GR ou d'un GRP®</b> Mobilisable une fois tous les 5 ans	5 000 €	30 % max
Trail	<b>Base de trail</b>  Une base de trail se compose d'au moins 5 parcours de niveaux variés. Le point de départ se situe à proximité d'un site d'accueil ouvert régulièrement et équipé de sanitaires et de douches.	EPCI	<b>Création ou aménagement de la base trail</b> Débalisage d'anciens parcours, ouverture et débroussaillage de chemins, équipements légers d'accessibilité et de sécurité, balilage normalisé, signalétique et mise en place d'un panneau d'information au point de départ.	10 000 €	50 % max
			<b>Aide au renouvellement d'une base de trail</b> Mobilisable 5 ans après l'aménagement initial	7 000 €	30 % max

Filières	Type d'Espace, Site ou Itinéraire	Bénéficiaires	Dépenses éligibles (investissement)	Plafond de dépenses subventionnables	Taux d'aide maximum
VTT&Gravel	<b>Base ou site (FF Cyclisme ou FF Vélo)</b> Une base ou un site VTT ou Gravel répond au cahier des charges de la FFCT ou de la FFC en vigueur.	EPCI	<b>Création ou aménagement de la base ou du site</b> Débalisage d'anciens parcours, ouverture et débroussaillage de chemins, équipements légers d'accessibilité et de sécurité, balisage conforme aux normes FF Cyclisme ou FF Vélo, aménagements spécifiques : modelage des chemins pour la pratique du VTT (virage relevé, module de saut)	15 000 €	50 % max
			<b>Aménagement d'équipements ou de services sur la base ou le site</b> Borne de recharge ou de lavage Vélo à Assistance Electrique, consigne vélo sécurisée, panneau d'information.	8 000 €	50% max
	<b>Spot VTT ou Gravel</b> Un spot de VTT ou de Gravel se compose de parcours de niveaux variés.	EPCI	<b>Création ou aménagement d'un spot</b> Débalisage d'anciens parcours, ouverture et débroussaillage de chemins, équipements légers d'accessibilité et de sécurité, panneau d'information, aménagements spécifiques : modelage des chemins pour la pratique du VTT (virage relevé, module de saut)	7 000 €	50% max
	<b>Base, site (FF Cyclisme ou FF Vélo et spot VTT ou Gravel)</b>	EPCI	<b>Renouvellement d'une base, d'un site ou d'un spot</b> Mobilisable 5 ans après l'aménagement initial	7 000 €	30% max
Randonnée équestre	<b>Réseau d'itinéraire de randonnée équestre</b> Un réseau comporte au minimum 3 parcours de qualité répondant aux critères de la FF d'Equitation. Les points de départ se situent à proximité d'une zone d'accueil adaptée à cette pratique.	EPCI et associations	<b>Création ou aménagement de la base ou du site</b> Débalisage d'anciens parcours, ouverture et débroussaillage de chemins, équipements légers d'accessibilité et de sécurité, balisage conforme aux normes FFE, équipements spécifiques pour le repos des chevaux (barre d'attache, anneaux), panneau d'information au point de départ	7 000 €	50 % max
			<b>Aide au renouvellement d'un réseau d'itinéraires équestre</b> Mobilisable 5 ans après l'aménagement initial	5 000 €	30 % max

Filières	Type d'Espace, Site ou Itinéraire	Bénéficiaires	Dépenses éligibles (investissement)	Plafond de dépenses subventionnables	Taux d'aide maximum
Course d'orientation	<b>Parcours Permanent d'Orientation (PPO)</b>  Un PPO doit notamment répondre aux critères de qualité suivants : carte de course d'orientation suivant la norme International Orienting Federation (IOF), parcours de niveaux variés, postes permanents, panneau d'accueil.	EPCI, Communes	<b>Création ou aménagement d'un PPO</b> Réalisation d'une carte de course d'orientation norme IOF, postes d'orientations permanents et d'un panneau d'accueil, création des supports d'utilisation et de promotion.	10 000 €	50 % max
			<b>Aide au renouvellement d'un PPO</b> Mobilisable 5 ans après l'aménagement initial	5 000 €	30 % max
Verticalité	<b>Site Naturel d'Escalade (SNE)</b>  Un SNE est une falaise équipée pour la pratique de l'escalade en extérieur et répondant à la norme FF Montagne et Escalade « Site sportif ».	EPCI	<b>Création, aménagement ou mise aux normes d'une SNE</b> Sécurisation et nettoyage du rocher (purge de blocs, élagage, débroussaillage, démoussage), sécurisation de l'accès au pied des voies (installation de mains courantes), installation ou modification des amarrages et connecteurs selon la norme FF Montagne et Escalade en vigueur, mise en place d'une signalétique sur chacune des voies indiquant le nom et la cotation de celle-ci, panneau d'accueil sur le parking du site.	80 000 €	50 % max
			<b>Aide à l'entretien d'un SNE</b> Mobilisable 5 ans après l'aménagement initial	10 000 €	30% max
	<b>Via Ferrata</b>  Une via ferrata est un itinéraire aménagé dans une paroi rocheuse, équipé avec des éléments métalliques spécifiques destinés à faciliter la progression.	EPCI	<b>Création, aménagement ou mise aux normes d'une via ferrata</b> Sécurisation et nettoyage du rocher (purge de blocs, élagage, débroussaillage, démoussage), sécurisation de l'accès à l'équipement (installation de mains courantes,...), installation du parcours (ligne de vie, agrès, ateliers, balisage,...), panneau d'accueil sur le parking du site.	80 000 €	50%

Filières	Type d'Espace, Site ou Itinéraire	Bénéficiaires	Dépenses éligibles (investissement)	Plafond de dépenses subventionnables	Taux d'aide maximum
Pêche	<p><b>Parcours de pêche labellisés</b></p> <p>Un parcours de pêche répond au cahier des charges des parcours « découverte », « famille » ou « passion ». Chaque projet fait l'objet d'une labellisation par la Fédération Nationale pour la Pêche en France.</p>	ECPI, Communes, associations	<p><b>Aménagement d'un parcours de pêche labellisé</b></p> <p>Sécurisation des zones de pêche notamment pour les PMR et accessibilité des postes de pêche, aménagements des berges avec intégration d'embarcadères ou de zones d'amarrage, abris ou espace pique-nique, signalétique et panneau d'accueil sur le parking du site.</p>	40 000 €	30 % max
Canoë-kayak	<p><b>Point d'embarquement canoë kayak</b></p> <p>Un point d'embarquement est un accès à un cours d'eau adapté à la logistique et la pratique du canoë kayak.</p>	EPCI, Communes	<p><b>Aménagement d'un point d'embarquement</b></p> <p>Mise en état des chemins d'accès à un point d'embarquement, aménagement d'un demi-tour, signalétique d'information, installation d'une échelle de crue, réalisation d'un embarcadère répondant aux exigences réglementaires</p>	15 000 €	50 % max
	<p><b>Parcours de navigation</b></p> <p>Un parcours de navigation est un parcours sécurisé délimité par 2 points d'embarquements inscrits au PDESI et comportant des aménagements complémentaires facilitant la pratique.</p>		<p><b>Création, aménagement et équipement d'un parcours de navigation</b></p> <p>Aménagement et signalisation d'aires de pause ou de bivouac, signalétique complète : signalétique informative (info navigation, consignes environnementales,...), « bornes de repérage » sur le parcours.</p>	10 000 €	50 % max
	<p><b>Obstacle à la navigation</b></p> <p>Un obstacle à la navigation est une rupture dans la continuité d'un parcours ou une zone dangereuse nécessitant un traitement adapté.</p>		<p><b>Aménagement d'équipements visant la sécurisation de la navigation</b></p> <p>Aménagement d'ouvrages de franchissement, travaux de contournement de seuils ou ouvrages dangereux, réalisation d'aménagement répondant aux exigences réglementaires, signalétique de contournement ou de débarquement</p>	50 000 €	50%